

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 19
Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 16/03/2026
Date d'affichage : 23/03/2026

L'an deux mil vingt six, le vingt mars, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Delphine PHILIPPE, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL, Mme Jessica VICO.

Étaient absents excusés : Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, Mme Natasa

MASSONI.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Marie-Françoise LARROQUELLE en faveur de M. José VAREA NAVARRO, Mme Natasa MASSONI en faveur de M. Guy PARIS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 17

Secrétaire : Mme Virginie THIERRY.

OBJET : Fixation du nombre d'adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2122-1 et L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ; ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de cinq adjoints, Il est rappelé également qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de cinq adjoints.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré (par 19 Voix Pour), décide de fixer le nombre des adjoints à cinq.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 23/03/2026

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance, Mme
Virginie THIERRY.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

